

Informations de base	
2023/2538(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règles relatives à la prévention de certaines maladies répertoriées et à la lutte contre celles-ci	
Complétant <a href="#">2013/0136(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.10.04 Elevage et production animale	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	
3.10.08.05 Maladies animales	
3.15.02 Aquaculture	
3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (Commission associée)		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
30/01/2023	Publication du document de base non-légal	C(2023)00636	
30/01/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
01/02/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/02/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
12/04/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2538(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué

<b>Modifications et abrogations</b>	Complétant <a href="#">2013/0136(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	AGRI/9/11193

<b>Portail de documentation</b>
<b>Commission Européenne</b>
<b>Type de document</b>
Document de base non législatif